

POURQUOI UNE MARQUE NF FERMETURES EN COMPLÉMENT DU MARQUAGE CE ?

Quelle est sa valeur ajoutée ?

Le marquage CE couvre un besoin réglementaire. Il marque la légitimité d'un produit sur le marché. Ce « passeport européen » permet aux produits de circuler librement dans tout l'Espace économique européen. Il est, de par sa nature, destiné principalement aux autorités de surveillance des États membres. Le marquage CE ne distingue pas un produit par rapport à un autre : sa vocation est de figurer sur tous les produits parce qu'ils satisfont à des critères obligatoires.

La marque NF FERMETURES garantit l'aptitude à l'usage et la durabilité des produits. Elle atteste de la conformité de la fermeture aux règles de certification, aux normes en vigueur et aux exigences complémentaires. Les performances certifiées sont suivies et clairement affichées sur le produit lui-même (étiquette de traçabilité).

La marque NF FERMETURES est un garant de la qualité et de la constance de fabrication, lesquelles sont vérifiées par le CSTB à raison de deux visites d'audit par an.



CALENDRIER D'APPLICATION

selon NF EN 13659 (novembre 2004)

Depuis le 1^{er} avril 2007, tous les produits mis sur le marché doivent être marqués CE.

INFORMATION DISPONIBLE

Liste officielle

La liste des entreprises titulaires du droit d'usage de la marque NF FERMETURES est disponible sur le site internet du CSTB : <http://evaluation/certifications-produits-services/produit/fermetures/>

Le certificat NF FERMETURES

Un certificat est délivré au fabricant, sur lequel figurent les caractéristiques des fermetures certifiées. Il est reconduit annuellement, sous réserve des vérifications effectuées par le CSTB.

Le CSTB peut prendre toute sanction, conformément aux règles générales de la marque NF et aux règles de certification NF FERMETURES.

La déclaration de performances CE

La déclaration de performances CE ainsi que les documents d'accompagnement du produit (bons de livraison...), précisent la classe de la caractéristique harmonisée déclarée par le fabricant. Cette performance doit être visible sur la fermeture.

CONTACT
DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Loïc Tamic
Tél. : 01 64 68 83 61 / loic.tamic@cstb.fr

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

CSTB
le futur en construction



Création - Anais Peyre - Crédit photos : Fotolia, Avec l'aimable autorisation des fabricants - Octobre 2016 - Imprimé sur papier éco-certié.

Marquage CE et marque de qualité NF Fermetures Quelles différences ?



CSTB
le futur en construction

Marque NF

La marque NF est une démarche volontaire qui garantit à l'utilisateur la conformité aux normes produits et à des exigences complémentaires demandées par la profession et les utilisateurs. Ces exigences comprennent notamment le contrôle du management de la qualité permettant la maîtrise en continu du processus de fabrication.

Marquage CE

Le marquage CE est un marquage réglementaire et obligatoire qui permet aux produits de circuler librement dans tout l'Espace économique européen.

Les produits marqués CE sont présumés conformes à la partie réglementaire (annexe ZA) de la norme européenne NF EN 13659 « Fermetures et stores vénitiens extérieurs – Exigences de performance y compris la sécurité ».


Fermetures

Marquage CE et marque NF

QUELLES CARACTÉRISTIQUES ?


Marquage CE : une auto-déclaration du fabricant

Marque NF FERMETURES : des caractéristiques certifiées par le CSTB

	DÉCLARATION CE	CERTIFICATION NF FERMETURES 
Vérification de la durabilité et de l'aptitude à l'usage des constituants⁽¹⁾		
- Lames PVC		✓
- Coffres et coulisses PVC		✓
- Profils d'étanchéité, joints de coulisse		✓
- Motorisations		✓
- Commande radio		✓
- Inverseurs de commande		✓
- Ensemble moteur + commande radio (test champ libre)		✓
Conception (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)		
- Évaluation de la conception du système de fermetures		✓
- Détermination du domaine d'application		✓
Fabrication		
- Mise en place d'un contrôle réception des composants		✓
- Mise en place d'un contrôle de la qualité de production (CPU)	✓	✓
- Suivi du contrôle de la production par le CSTB		✓
- Vérifications régulières de la résistance au vent, de l'endurance mécanique, des efforts de manœuvres et de la corrosion sur produit fini		✓
Performances : VEMCROS		
- Résistance au vent	✓	✓
- Endurance mécanique		✓
- Manœuvre, fausse manœuvre, résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée, protection de l'accès		✓
- Résistance au choc		✓
- Comportement à l'ensoleillement		✓
- Occultation		✓
- Corrosion		✓
- Résistance thermique	✓	✓
- Facteur solaire	✓	✓
- Suivi et marquage de ces performances		✓
Mise en œuvre (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)		
- Vérification de l'adaptabilité des fermetures aux conditions de mise en œuvre sur le marché français		✓

⁽¹⁾ La marque NF FERMETURES exige une marque de qualité NF sur certains composants.

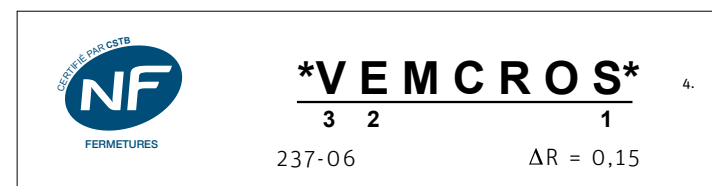
QUELS CONTRÔLES ET QUELLES SIGNIFICATIONS ?

	DÉCLARATION CE	CERTIFICATION NF FERMETURES 
Par le fabricant		
Contrôle de la production en usine	✓	✓
Essais de type initiaux	✓ (uniquement sur le vent)	✓
Essais de suivi		✓
Par le CSTB		
Étude du dossier technique		✓
Essais d'instruction		✓
Audit semestriel du système qualité		✓
Vérification du marquage VEMCROS		✓
Contrôle et essais des produits sur site		✓



237-06

Reconnaître les marques sur les produits



1. Code usine.
2. Code du système.
3. Résistance thermique (fermetures + lame d'air) en m². K/W.
4. Caractéristiques et classes de spécifications.
5. Organisme mandaté par AFNOR Certification.

Exemple d'information pour le marquage CE

CE	Logo réglementaire
Société - Ville	Nom du fabricant + site de production
07	Année de fabrication
EN 13659	Référence à la norme européenne
Volet roulant pour usage extérieur	Description du produit et utilisation prévue
Résistance aux charges de vent: Classe technique 4	Information sur les caractéristiques mandatées
Résistance thermique additionnelle: ΔR = 0,15 m ² . K/W	
Facteur de transmission de l'énergie solaire totale gtot: 0,10	